

COMPTE RENDU
Ecole Léonard de Vinci
NOGENT SUR MARNE

Procès verbal du 1^{er} Conseil d'école
2017-2018

Date	Jeudi 9 Novembre 2017	Lieu	Réfectoire de l'école 18h à 20h
------	------------------------------	------	---------------------------------

Présents	<p>Les représentants du Maire : Mme Delannet, Maire-adjointe et Mme Carrière, Directrice Générale adjointe en charge des affaires scolaires auprès du Maire.</p> <p>La fédération de parents : PEEP : Mme Ravoisier, Mme Himeur, Mme Habibi, Mme Battie, Mme Garnier Bourgeois, Mme Greff, Mme Duchemin, Mme Lemaire, Mme Roff-Vidal.</p> <p>Les enseignants : Mme Simon Mme Vogelius, Mme Asmane, Mme Chemin, Mme Garcia de Viedma, Mme Emsellem, Mme Hammachi, Mme Israël, Mme Prigent, Mme Manderscheid, Mme Cohen Jonathan, M. Fournier, Mme Kauffeisen M. Barlet, Mme Humblot, Mme Durand, M. Rosier, M. Toanen, M. Lebarbier</p> <p>Directrice de l'école : Mme Harmel</p>
Absents excusés	Mme Beugré, Mme Mazoyer, Mme Bueno, Mme Tarriconne, Mme Potier Rivet, Mme Boussetta, Mme Ladure, Mme Urgartemendia, Mme Havard, Mme Loukkal, Mme Montico

Objet de la réunion	<p>1^{er} conseil d'école : ordre du jour</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résultats des élections de représentants de parents d'élèves et présentation des membres du Conseil d'école • Bilan de rentrée : effectifs élèves, enseignants, Départ de l'aide administrative de direction. • Consultation sur les rythmes scolaires • Sécurité de devant l'école • Restauration scolaire : points d'amélioration • La sécurité et la mise en place du plan Vigipirate Attentat. • Règlement intérieur de l'école pour son approbation. • Travaux effectués: cour maternelle, porte d'entrée Maternelle. Baguettes en bois dans les classes pour affichage. • Travaux demandés: miroir sortie parking école, protection des poteaux cour maternelle, assainissement mur du dortoir, aménagement sportif des cours en élémentaire. • Bilan de la coopérative scolaire 2016-17 • Actions des parents : bilan Kermesse et concours de dessin PEEP. • Présentation des projets 2017-18 : actions des classes, projets, sorties, classes de découvertes, éducation au développement durable, jardin pédagogique • <i>L'enseignement de l'Allemand</i> • Dates des prochains conseils d'école
----------------------------	--

Points abordés	A retenir																								
Résultats des élections de parents d'élèves	<p>Présentation des membres du conseil d'école : tour de table et spécificité d'une école d'application dans la formation des jeunes professeurs stagiaires ou en Master, rôle des Maitres-formateurs.</p> <p>Résultats des élections de parents d'élèves : 1 association la PEEP. 20 sièges à pourvoir. (inscrits : 888) (votants : 184) (blanc/nul : 9) (exprimés : 175) Les 20 parents qui se présentaient sur la liste ont été élus par 175 voix. Participation : 20,72 %</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th colspan="2">PEEP</th> </tr> <tr> <th colspan="2">20 Titulaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 BEUGRE Fabienne (CP/CM2)</td> <td>11 DUCHEMIN Catherine (CE2)</td> </tr> <tr> <td>2 RAVOISIER Muriel (CM1)</td> <td>12 DELORMAS Sophie (CE1/GS)</td> </tr> <tr> <td>3 HIMEUR Naryman (GS/CM1)</td> <td>13 HABIBI Amina (MS)</td> </tr> <tr> <td>4 CRUZ Olga (CE1/CM2)</td> <td>14 VALENTIN Julie (MS)</td> </tr> <tr> <td>5 ROFFE-VIDAL Laurine (MS)</td> <td>15 SALLIER Vanessa (MS/CP)</td> </tr> <tr> <td>6 BARTHE Justine (GS/CE1)</td> <td>16 CHANTEREAULT Thomas (GS/CE1/CM1)</td> </tr> <tr> <td>7 BOURGEOIS Delphine (CP/CE1)</td> <td>17 GONCALVES Layla (CM1/CE1)</td> </tr> <tr> <td>8 GREFF Ségolène (MS/CP)</td> <td>18 BENABILES YASSINE (CE2)</td> </tr> <tr> <td>9 LEMAIRE Noémie (CP)</td> <td>19 KACI Ahlem (GS)</td> </tr> <tr> <td>10 HORN Delphine (MS/CP)</td> <td>20 DELANGLE BATTIE Charlotte (CP/CM1)</td> </tr> </tbody> </table> <p>L'adresse mail de la PEEP où les parents peuvent contacter leurs représentants : peepldv@gmail.com</p>	PEEP		20 Titulaires		1 BEUGRE Fabienne (CP/CM2)	11 DUCHEMIN Catherine (CE2)	2 RAVOISIER Muriel (CM1)	12 DELORMAS Sophie (CE1/GS)	3 HIMEUR Naryman (GS/CM1)	13 HABIBI Amina (MS)	4 CRUZ Olga (CE1/CM2)	14 VALENTIN Julie (MS)	5 ROFFE-VIDAL Laurine (MS)	15 SALLIER Vanessa (MS/CP)	6 BARTHE Justine (GS/CE1)	16 CHANTEREAULT Thomas (GS/CE1/CM1)	7 BOURGEOIS Delphine (CP/CE1)	17 GONCALVES Layla (CM1/CE1)	8 GREFF Ségolène (MS/CP)	18 BENABILES YASSINE (CE2)	9 LEMAIRE Noémie (CP)	19 KACI Ahlem (GS)	10 HORN Delphine (MS/CP)	20 DELANGLE BATTIE Charlotte (CP/CM1)
PEEP																									
20 Titulaires																									
1 BEUGRE Fabienne (CP/CM2)	11 DUCHEMIN Catherine (CE2)																								
2 RAVOISIER Muriel (CM1)	12 DELORMAS Sophie (CE1/GS)																								
3 HIMEUR Naryman (GS/CM1)	13 HABIBI Amina (MS)																								
4 CRUZ Olga (CE1/CM2)	14 VALENTIN Julie (MS)																								
5 ROFFE-VIDAL Laurine (MS)	15 SALLIER Vanessa (MS/CP)																								
6 BARTHE Justine (GS/CE1)	16 CHANTEREAULT Thomas (GS/CE1/CM1)																								
7 BOURGEOIS Delphine (CP/CE1)	17 GONCALVES Layla (CM1/CE1)																								
8 GREFF Ségolène (MS/CP)	18 BENABILES YASSINE (CE2)																								
9 LEMAIRE Noémie (CP)	19 KACI Ahlem (GS)																								
10 HORN Delphine (MS/CP)	20 DELANGLE BATTIE Charlotte (CP/CM1)																								

Mme Harmel explique que beaucoup de bulletins sont arrivés après la date des élections. Pour l'année prochaine, il faut revoir un affichage extérieur plus lisible et efficace. La directrice prévoit un tampon avec le nom et prénom et la signature du parent, classes des enfants, qui permettra de mieux identifier ce qu'il faut faire sur l'enveloppe du vote par correspondance.

Mme Harmel explique qu'il faudra revoir le comptage des parents inscrits entre la maternelle et l'élémentaire car cela reste problématique au regard du nombre des parents votants sur le groupe scolaire et qui ne votent qu'une seule fois. Une réflexion doit être menée dans ce sens avec la municipalité afin d'être plus juste sur les pourcentages de participation des parents aux élections.

Structure des classes, effectifs et présentation de l'école

Une rentrée plus apaisée même si toujours dans un contexte de la mise en place du cadre **national** de vigilance des mesures de sécurité renforcées **VIGIPIRATE ATTENTAT** dans les écoles.

Des dispositions sont mises en place dans le cadre de l'application des mesures

La DASEN permet un assouplissement pour cette rentrée au niveau de l'entrée des parents dans les écoles. LDV, la directrice fait le choix de faire rentrer les parents de Maternelle dans l'école le matin et le soir à 16h. La gardienne est au portail et filtre les parents avec la directrice qui vérifie les entrées à la porte de l'accès école Maternelle.

La sortie des classes est légèrement échelonnée entre la maternelle et la sortie des classes élémentaires afin de permettre aux parents de maternelle d'aller chercher les enfants en classe sans engorger le parvis. Les CP arrivent à 16h puis les autres classes sortent progressivement. Ce dispositif vise à fluidifier les sorties et à éviter les attroupements de parents sur le trottoir.

2 classes de PS sortent du côté accès pompiers à 16h pour éviter un trop grand nombre de parents dans les couloirs et permettre aux enfants du Centre de loisirs de pouvoir descendre au goûter.

Afin d'éviter les attroupements devant l'école, il est demandé de ne pas rester bavarder devant l'école aux heures des entrées et des sorties mais de permettre une sortie fluide des élèves.

Aucun parent d'élémentaire ne rentre sauf sur rendez-vous ou autorisation de la directrice.

M. Lebarbier rappelle que beaucoup d'enfants arrivent en retard le matin, les enfants doivent arriver entre 8h35 et 8h40 afin d'être bien en classe à 8h45.

Mme Alexandra Pouget, inspectrice de l'éducation nationale prend ses fonctions sur la circonscription de Nogent, Joinville, qui s'est agrandie cette année de la ville du Perreux sur Marne.

Une rentrée en Maternelle paisible avec l'entrée de 74 PS.
 Toutes les classes de Maternelle sont entre 28 et 30 élèves.
 Mme Chemin a en charge une classe à double niveau PS/MS.

Attribution des classes

Point sur les effectifs : **525 élèves** au 6/11/2017

PS1	29	Maria GARCIA DE VIEDMA	Adeline LADURE mardi ap-m et vendredi
PS2	29	Marie BUENO	Remplacée par Aurélie Mazoyer
PS3/MS	30	Karyn CHEMIN	
MS4	30	Cassandra SIMON et Aurélie VOGELIUS	
MS5	30	Jessica HAVARD et Soumia ASMANE	
GS6	28	Elodie UGARTEMENDIA	Remplacée par Lorelei TARRICONNE
GS7	28	Claire EMSELLEM	
TOTAL	204 élèves		

CPA	22	Nadège PRIGENT	Pierre BARLET lundi et mardi matin
CPB	21	Isabelle HAMMACHI	
CPC	21	Céline ISRAEL	Pierre BARLET mardi ap-m et vendredi
CE1 A	27	Aurélie MANDERSCHIED	
CE1 B	27	Sandrine COHEN-JONATHAN	
CE1C	26	Sabrina BOUSSETTA et Florent FOURNIER	
CE2 A	24	Candice HUMBLOT	
CE2 B	24	Nancy POTIER RIVET	Anissa LOUKKAL vendredi
CE2C	24	Pascaline KAUFFEISSEIN	
CM1 A	25	Carole MONTICO	Maryse DURAND jeudi vendredi
CM1 B	24	Joseph-André ROSIER	Pierre BARLET merc et jeudi
CM2 A	28	Julien TOANEN	
CM2 B	28	Emmanuel LEBARBIER	
TOTAL	321 élèves		

Mme Tarriconne remplace en GS6 jusqu'au 8 janvier, Mme Elodie UGARTEMENDIA qui est en congé maternité. Mme Mazoyer remplace Mme Bueno depuis le début de l'année qui est en congé maladie pour un temps long.

	<p>Des effectifs en baisse en élémentaire : Nous avons une fermeture de classe à prévoir pour la rentrée prochaine. Nous n'aurions plus que 12 classes au lieu des 13 actuelles.</p> <p><i>Mme Delannet explique que la carte scolaire va être modifiée pour 3 ans avant le 31 décembre, et que les secteurs vont certainement changer. De nombreuses constructions du côté de Paul Bert vont faire un apport d'élèves important dans ce secteur, ce qui va demander un réajustement de la carte scolaire pour la rentrée prochaine avec des élèves supplémentaires pour Léonard de Vinci.</i></p> <p>Equipe de fonctionnement : Personnel des collectivités territoriales de la Mairie 4 gardiens agent d'entretien se succèdent dans la journée à la loge. 5 ATSEM + 4 dames de service (2 par rotation matin ou après-midi) <i>M. Lebarbier fait remarquer que les dames de service ne lavent plus les tableaux des classes, alors que c'est bien du matériel de l'école dont l'entretien relève de la charge de la municipalité.</i> <i>Les enseignantes de maternelle disent que c'est la même chose au niveau des Atsem, celles-ci doivent faire face à davantage de tâches de nettoyage et d'entretien dans une journée et qu'elles sont de moins en moins dans les classes dans l'aide apportée aux enfants sur le temps de classe.</i> <i>Mme Habibi intervient en disant que : « si les Atsem sont débordées et fatiguées cela retombe sur les enfants ! »</i> <i>Nous souhaitons qu'il y ait une réflexion menée sur ce sujet avec la municipalité.</i> <i>La question sera posée à Mme Delannet et Mme Carrière qui ont dû s'absenter pour se rendre à un autre conseil d'Ecole.</i></p> <p>Cabinet médical : Tél : 01 48 71 65 41 Messagerie électronique : cabinet.medical.nogent@gmail.com Médecin scolaire : Docteur Isabelle Sade pour constitution des PAI et les orientations vers le spécialisé. Secrétaire médicale : Evelyne Herenbert N° de Tél : 06 62 05 47 45 Infirmière : Bernadette Makles : Visites médicales pour les GS et cette année les CE2 fin de cycle II. Une visite médicale de prévention du conseil général pour les MS a eu lieu au mois d'octobre.</p> <p>Psychologue scolaire: Tél : 01 43 24 63 82 Mme Laurence Kaniewski, arrive sur le poste cette année, elle intervient sur l'école et ne peut voir les enfants qu'avec l'autorisation des parents en dehors de la classe. Elle observe les enfants en classe et donne son avis aux équipes éducatives. Elle constitue les dossiers d'orientation ou ceux relevant de la MDPH. L'enseignant doit faire une demande d'aide par écrit via la directrice pour l'observation des enfants en classe. Elle ne fait pas de suivi thérapeutique d'enfant.</p> <p>ERSEH : Mme Jocelyne Cassagne, enseignante référente MDPH pour les attributions des Auxiliaires de vie scolaire, de l'obtention de matériel adapté et le suivi des dossiers des élèves relevant du handicap. Tél : 06 30 02 55 52. 2 AVS travaillent, chacun, auprès de 2 élèves dans l'école. Nous sommes encore dans l'attente d'AVS pour 2 enfants.</p>
<p>Départ de l'aide administrative et ces conséquences</p>	<p>Aide administrative : L'aide administrative de direction, Awa Coulibaly arrive à la fin de son contrat et Mme Harmel la directrice de l'école n'aura plus d'aide à partir du 13 Novembre 2017.</p> <p>Nous attirons l'attention de tous les membres de l'équipe éducative, IEN, enseignants, parents, responsable des affaires scolaires de la mairie de Nogent, car il en va de la sécurité des élèves et pas seulement de l'allègement des tâches administratives.</p> <p>Mme Harmel est appelée à intervenir à l'extérieur de l'école pour assurer ses missions de formation et la présence de Mme Coulibaly permet d'avoir une vigilance accrue pendant l'absence de la directrice, pour soigner les enfants, appeler les familles, régler les divers problèmes inhérents au fonctionnement d'une grosse école maternelle et élémentaire.</p> <p>Sachant que l'éducation nationale ne peut plus embaucher de nouvelles personnes sur ce type de poste. Les parents souhaitent voir se pérenniser le poste « d'aide administrative » de Mme Coulibaly qui connaît bien le fonctionnement de l'école après deux ans à Léonard de Vinci. Ils ont envoyé un courrier dans ce sens à Monsieur le Maire pour savoir si Mme Coulibaly pourrait être embauchée sur ce type de poste par la municipalité ? <i>La réponse donnée oralement est que la municipalité est dans le même cas que l'éducation nationale, où aucun contrat aidé ne peut être renouvelé.</i></p>
<p>Consultation sur les rythmes scolaires</p>	<p>Une enquête de la municipalité est en cours pour savoir si les parents et les enseignants sont favorables au retour à la semaine de 4 jours.</p> <p>La parole est donnée à Mme Delannet et Mme Carrière pour savoir quelles sont les grandes tendances qui se profilent pour la rentrée prochaine, à partir du dépouillement des réponses des familles et des enseignants. Application de la semaine des 4 jours de classe ou des 4 jours et demi, comme c'est le cas cette année et ce depuis, l'année scolaire 2015/ 2016 ?</p> <p><i>Mme Carrière répond que le dépouillement est en cours, le résultat sera donné fin novembre ou décembre. Il se pose encore le report des 15 minutes par jour sur les 4 jours, soit le soir soit sur la pause méridienne.</i></p>

Sécurité devant l'école	<p>Les parents souhaitent faire apparaître le point de la sécurité à l'ordre du jour. Mme Harmel, leur donne la parole sur ce point : <i>Mme Delannet et Mme Carrière, répondent qu'il faut les solliciter et trouver une date pour cette réunion.</i></p>
Restauration scolaire	<p><i>Les parents demandent une réunion de travail également pour aborder la problématique de la restauration scolaire. Points d'amélioration : problème de réservation sur le portail, les majorations du prix des repas, la qualité des repas, le prix du goûter en maternelle si le parent n'a pas inscrit son enfant.</i> <i>Mme Delannet dit qu'il existe de nombreuses contraintes de fonctionnement. 80% des enfants mangent à la cantine et cela s'organise 15 jours à l'avance. Il faut aussi comprendre que la gestion doit être anticipée pour garantir le taux d'encadrement des animateurs, le nombre de goûters. Si le taux d'encadrement n'est pas conforme la DDCS peut demander de fermer certaines prestations comme la garderie, les ateliers. Il existe des séances exceptionnelles pour le goûter qui permettent une certaine souplesse.</i> A 18h45, Mme Delannet et Mme Carrière doivent se rendre à un autre conseil d'école et disent qu'elles prendront connaissance des autres point par le compte rendu. <i>Après leur départ, Mme Habibi intervient pour dire que parents disent que « les enfants ont faim ! » « qu'ils ne mangent pas bien et que parfois ce n'est pas bon ! »</i></p>
La sécurité et la mise en place du plan Vigipirate Attentat, exercice de mise à l'abri.	<p>Plan Vigipirate Attentat toujours en vigueur : une réunion a eu lieu le 19 octobre dernier avec le Capitaine Mary et les chefs d'établissement de Nogent et Joinville pour clarifier les conduites à tenir en cas de mise en oeuvre du PPMS Attentat. Rappel de Mme Harmel : Le gardien filtre toutes les entrées et les sorties et contrôle l'identité des personnes. Il faut demander une autorisation pour rentrer dans l'école. Aucun parent ou personne étrangère à l'école ne peut entrer sans autorisation de la directrice dans l'école sur le temps scolaire. Le gardien a un rôle prépondérant aux côtés de la directrice. Il fera émarger les personnes extérieures à l'école comme les remplaçants, les stagiaires de l'ESPE, les réparateurs ou les livreurs. La mairie propose de donner des badges aux agents de la ville pour faciliter le filtrage des entrées. Il sera au portail aux heures d'entrée et de sortie des élèves. Il ne répondra pas téléphone sur le temps des entrées et sorties des classes pour plus de sécurité. Les enseignants accompagneront les classes jusqu'au portail et participeront à la vigilance nécessaire à la sortie des élèves. <i>Demandes de matériel à la municipalité pour la mise en oeuvre du PPMS :</i> <i>-Achat de Talkies-Walkies pour pouvoir communiquer avec les enseignants situer dans les différents étages.</i> <i>-Installation d'une sonnerie spécifique pour donner l'alerte PPMS intrusion-attentat.</i> <i>-Installation de boîtes à clé pour pouvoir évacuer par les portails fermés à clé.</i></p>
Approbation du Règlement Intérieur 2017/2018	<p>Après lecture du nouveau règlement intérieur le conseil le valide. Quelques modifications sont apportées au regard des conditions de rentrée, du nombre de classes. Le règlement intérieur sera donné aux familles dans le cahier de correspondance sous forme d'un recto/verso à émarger. <i>Après lecture et amendement du règlement intérieur, nous validons le règlement pour cette année.</i></p> <p>Organisation des services d'étude : Gestion de la Mairie via la plateforme Agora Comme l'année dernière, des enseignants volontaires encadrent l'étude de 16h à 17h30. Le paiement des familles se fait sur la plateforme en début de chaque mois. La directrice assure la transmission des présents à la mairie.</p>
Point sur les travaux réalisés Les demandes de travaux	<p>Remerciements de la municipalité:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réfection du sol souple de la cour Maternelle. - Installation d'un dispositif anti-coupe-doigt sur la porte d'entrée en Maternelle. <p>Travaux souhaités :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Assainissement mur du dortoir côté rue, problème récurrent d'humidité. Déjà signalé plusieurs fois. -Installation d'un miroir sortie parking école, sécurité des élèves -Protection des poteaux cour maternelle, sécurité des élèves -Protection des angles de mur des salles de motricité - Remise en état des protections des angles des jardinières du parvis qui sont dangereux - Installation de baguettes en bois dans couloir des classes de maternelle pour affichage -Aménagement sportif des cours en élémentaire. - <i>Les boîtes à clé pour le PPMS et une alarme spécifique différente de l'exercice incendie.</i>

<p>Bilan de Coopérative d'école 2016/2017</p> <p>OCCE94 Coop 212</p>	<p>Organisation de la coopérative scolaire : Mme Harmel, directrice est la mandataire du compte. Mme Claudia Vivien était la trésorière et secrétaire. Toutes deux assumaient pour l'école la gestion du compte de coopérative. Fonctionnement de la COOP et présentation du <u>Bilan 2016 2017</u> : de fait, tous les parents d'élève sont membres de l'OCCE avec une cotisation de 1,60 et 0,25 d'assurance payé en début d'année. Les dons des parents se sont élevés à 13 675 € pour 20 classes pour l'année scolaire dernière. (Moyenne de 684 € environ). Les comptes de la Coop ont été validés par la Fédération. Les parents peuvent consulter le grand livre des comptes, le cahier d'inventaire et le cahier de comptabilité des Coopératives de classes. Ces documents sont disponibles auprès de la Directrice. Ce que les parents ont donné : 53 846,41 qui proviennent des dons et des ventes de photos, de mugs et participation des sorties et spectacles. Les subventions des associations : 700 € pour achat de vélos en maternelle ; 50 € du CCAS pour les classes de découvertes. Ce que nous avons dépensé : 53423,43€. Nous gardons toujours chaque année sur le compte Bred 3000 € pour avancer l'argent des sorties. Nous remercions chaleureusement tous les parents pour leur générosité. Leurs dons permettent aux enseignants de mener de nombreux projets et l'achat de petits matériels à destination des élèves qu'ils ont en charge mais aussi une aide participative aux sorties pour des familles qui ont moins de moyens financiers. Tout l'argent reçu a été dépensé pour les élèves. <i>Les enseignants demandent si comme les autres années, ils peuvent être remboursé d'un jeu de cartouches d'encre pour leur imprimante. Les parents donnent leur accord.</i> <i>La directrice demande aux parents représentants si l'on peut encaisser le revenu généré par la kermesse de Juin qui est actuellement au coffre : Les parents donnent leur accord. Achat de tablettes Appel reconditionnées, matériel de jardinage, plants, gaines.</i></p> <p><u>Enveloppe Projets :</u> Cette année scolaire, il est prévu le départ de 5 classes de découvertes. Intervention en Musique : L'école fait le projet de financer 5 séances supplémentaires aux 10 séances de musique Mairie sauf pour les CP qui mènent un projet « Cirque et Arts plastiques », afin d'offrir une continuité sur l'année de 15 séances pour toutes les classes d'Élémentaire. Le budget donné par la municipalité sur l'enveloppe « projets » prend également en compte le financement de la Scène Watteau pour un soir pour le spectacle de fin d'année de quelques classes,</p>
<p>Projet d'école et projets des classes</p>	<p>Projet Numérique : un Blog d'école a été créé sur «toutemonnee.com» en impliquant les élèves le plus possible et mieux communiquer avec les familles. Utilisation de cet espace numérique de travail (ENT) par les élèves. voici l'adresse : ldv.toutemonecole.fr/ Toujours utilisation du rack de 30 tablettes numériques dans les classes pour enseigner le numérique avec des outils modernes.</p> <p>Projets EPS : Un intervenant Nicolas Savoye, agréé par l'éducation nationale en élémentaire met en œuvre des séances d'EPS avec le maître de la classe, toujours présent qui reste le garant du projet et de la sécurité des élèves. Chaque classe bénéficie d'une attribution de créneau au gymnase. Dans l'année, les classes participent à des rencontres sportives organisées par le service des sports : Course longue, Cross, semaine du Fair play, jeux du Val de Marne...</p> <p>Enseignement de la Natation: organisation cette année sur 10 séances. Organisation sur 3 périodes de 10 séances à la Piscine : les CM2 et les GS en période 1. Les CE1 en période 2 et les CP en période 3. Les séances ont débuté plus tardivement que prévu pour des raisons d'expertise des locaux en vu des travaux de l'année prochaine. Activité obligatoire sauf avis médical pour dispense de l'activité ou mot d'excuse ponctuel des parents.</p> <p>Classes de découvertes : le projet est validé par l'IEN Le projet à dominante historique est en adéquation avec le programme de cycle III. Les 2 CM2 partiront découvrir des plages du débarquement et les enjeux de la dernière guerre mondiale (Visite du mémorial de Caen, cimetières) et auront une initiation au char à voile. Les familles prendront la charge financière le supplément de l'activité sportive. Les 2 classes de CM1 partiront 3 jours pour découvrir le patrimoine médiéval du château de Guédelon.</p> <p>Des projets en musique sur l'année : avec 2 intervenants M. Marc Mith et Bathiste Rodriguez, tous 2 musiciens du CMR. Ils interviennent selon un calendrier défini pour toutes les classes en élémentaire du CP au CM2. Les GS de Maternelle bénéficieront également de 10 séances avec M. Rodriguez. Cette année encore l'école a fait le choix de financer les intervenants au-delà des 10 séances proposées par la municipalité, sur le financement de l'enveloppe projet au même titre que les classes de découvertes. Le travail de l'année sera valorisé pour les classes qui le souhaitent par une représentation sur scène qui aura lieu mardi 26 juin 2017 à la scène Watteau.</p> <p>LVE (Anglais)</p>

	<p>Elémentaire : chaque enseignant met en oeuvre l'enseignement de l'anglais dans le cadre du programme. Un niveau A1 est attendu en fin d'école primaire. Une progression d'enseignement est mise en place.</p> <p>Maternelle : Joanne Johnston intervient le lundi matin et le vendredi matin sur les 2 classes de GS (2 fois 30mn/semaine). Initiation à la langue anglaise proposée à tous les enfants de GS de Nogent.</p> <p>Projets culturels : Sorties de Proximité à la Bibliothèque municipale sur inscription de l'enseignant</p> <p>Partenariats culturels reconduits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bibliothèque pour des visites et des interventions autour de divers projets. • Théâtre pour assister à des représentations à la scène Watteau (10€ par classe). • Les archives de la Ville de Nogent sur Marne avec M.Villette en CM2. • Visite d'exposition d'Art contemporain à la MABA avec des Ateliers d'arts plastiques • Projet « cirque » et Arts visuels pour les 3 classes de CP. Travail aérien sous chapiteau à l'école du cirque de Fontenay sous bois et 4 séances par classe avec une artiste, intervention sur le thème du cirque. <p>Autres projets :</p> <p>La « semaine du goût » à l'école Maternelle le temps d'un mercredi matin d'octobre. « Ma petite fabrique d'objet » projet académique en Maternelle Ecole & Cinéma : 3 classes de Maternelle, 3 CE1, et 2 CM1 Lire-Egaut : 3 CE1, concours académique pour lutter contre les stéréotypes et favoriser l'égalité fille/garçon. Production d'un livre. Le scrabble : 2 classes La semaine des maths : cycle 2 et cycle 3 Education au développement durable et réalisation d'espaces végétalisés (terrasse et jardin), et un engagement fort par l'obtention d'une labellisation E3D en 2017 grâce aux partenariats avec la municipalité et les parents. Remise du diplôme lundi 13 Novembre au Lycée Schweizer à Créteil. Le recyclage des stylos usagés par TerraCycle, 3^{ème} année. Les éco gestes : partenariat municipal pour les 3 CE2. Des actions de liaisons auront lieu avec les professeurs de collèges dans le cadre des conseils Ecole-collège. Des sorties : Le musée de la grande Guerre pour les CM2, Le Louvre pour les CE1, le Mac Val pour les GS, le château de Vincennes et les Invalides pour les CM1, le Musée en Herbe pour les CE2... Nous remercions la municipalité pour la prise en charge des cars et de certains droits d'entrée.</p>
<p>Actions des parents : Bilan Kermesse Concours de dessin PEEP</p>	<p>Nous remercions vivement les parents pour la somme rapportée par la Kermesse du mois de juin dernier. Mme Harmel va mettre l'argent de ce don sur le compte courant de la Coopérative. Plusieurs achats sont envisagés, tablettes numérique appel pour la maternelle et du matériel de jardinage. Un concours de dessin organisé par la PEEP doit avoir lieu. Mme Beugré doit nous donner prochainement la thématique et les modalités d'inscription.</p>
<p>Enseignement de l'Allemand</p>	<p>Dans le cadre de la liaison école/collège et dans la perspective du passage en 6^{ème} Bilangue, Mme Guilbert, professeur du collège Branly donnera des cours d'Allemand cette année aux élèves volontaires de CM2. Ces élèves doivent être motivés et pouvoir fournir un travail supplémentaire important. Le cours de 55 minutes aura lieu à l'école sur le temps périscolaire et scolaire le mardi de 13h à 14h. Les parents intéressés pour leur enfant s'engagent pour l'année. Un courrier va leur être adressé.</p>
<p>Calendrier</p>	<p>Exercice de incendie du 16 septembre: c'est déroulé dans le respect du cadre attendu.</p> <p>Exercice Intrusion-Attentat aura lieu le Lundi 18 décembre à 9h30. Les élèves doivent apprendre à rester calme, à se cacher et à garder le silence.</p> <p>Remise des livrets aura lieu fin janvier pour tous les élèves d'élémentaire. L'équipe élémentaire travaille actuellement sur la mise en place d'un livret scolaire numérique mais le premier livret sera encore en format papier cette année. Le « classeur de suivi » sera remis aux familles des élèves de Maternelle plusieurs fois dans l'année.</p> <p>L'équipe enseignante Maternelle a choisi un spectacle de Noël offert par la municipalité avec une participation de la Coopérative: « Les aventures de Madame couleur » suivi par un atelier artistique pour les GS. Ce spectacle aura lieu le Lundi 11 décembre matin à l'école.</p> <p>Date des prochains conseils d'école : Vendredi 9 Mars de 18h à 20h Mardi 19 Juin de 18h à 20h</p>
<p>Fin de la réunion</p>	<p>20 heures 05 Compte rendu rédigé par Mme Chemin et Mme Harmel</p>